# **CONTRAT DE RÉSERVATION 2025**



Contrat à renvoyer par email ou courrier postal accompagné de votre acompte à SARL Camping Lou Rouchetou - 243 chemin du Pigeonnier Chassagnes 07 140 Les Vans / info@rouchetou.com

Avant tout envoi, merci de nous contacter afin de vous assurer des disponibilités.

Nom Pré		Prén	om	
Code postal Vi				
Tél. E-n			ail	
Véhicule : marque & n° immatriculation			Voiture électrique □ oui □ non	
	NOM	PRÉNOM		DATE DE NAISSANCE
2				
3				
<u>4</u> 5				
6				
Arrivée le/		X	Arrivée le _/ Départ le _/  Dimensions (max. 6 mètres) : m x m  SUPPLÉMENTS  Électricité (10A)  Location de réfrigérateur  Animal 1 seul par emplacement  2º véhicule - voiture, moto, quad -  Marque et immatriculation  Gardiennage caravane  Option Assurance annulation et interruption séjour :  4% du montant du séjour  Comment avez-vous connu notre camping ?	
Acompte 30% Frais de doss	6 du coût de baseier	€	«J'accepte les conditions générales de réserva	ation indiquées au verso»
			le//_ «Bon pour accord»	
	Total	€		
Paiement:		SIGNATURE :		
☐ Chèque bancaire à l'ordre SARL LOU ROUCHETOU				
☐ Virement bancaire le//				
SARL LOU ROUCHETOU IBAN : FR76 1390 6000 0477 4817 2000 058 //BIC : AGRIFRPP839				

SARL CAMPING LOU ROUCHETOU AU CAPITAL DE 90 000€ IMMATRICULÉE AU REGISTRE DE COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS D'AUBENAS B 417 552 569 TVA INTRACOMMUNAUTAIRE N°FR 10 417 552 569, CODE APE 552C. SIÈGE SOCIAL : CAMPING LOU ROUCHETOU 243 CHEMIN DU PIGEONNIER CHASSAGNES 07 140 LES VANS - CLASSEMENT ATOUT FRANCE DU 18 OCTOBRE 2022 : 3 ÉTOILES TOURISME POUR 120 EMPLACEMENTS.

# **CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION 2025**

# RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE VENTE EMPLACEMENTS NUS ET MOBIL-HOMES

# **EN CAS DE PANDÉMIE**

Le camping met en place les mesures sanitaires recommandées et imposées par le gouvernement ou la préfecture afin de garantir la santé et la sécurité de tous.

# RÉSERVATION

Vous pouvez réserver en ligne www.camping-lou-rouchetou.com ou nous retourner le contrat de réservation accompagné d'un acompte de 30%. La réservation sera effective dès la réception du contrat, de l'acompte et après acceptation de notre part. Seules les personnes mentionnées sur le contrat sont autorisées à séjourner dans l'hébergement ou sur l'emplacement.

La période réservée mentionnée sur le contrat reste due en totalité en cas d'arrivée tardive ou départ anticipé. Une option est maintenue pendant 7 jours, passé ce délai et sans nouvelle de votre part elle sera annulée automatiquement. En cas de retard à l'arrivée merci de nous informer. Sans nouvelle de votre part la réservation sera maintenue jusqu'au lendemain 12h de la date prévue d'arrivée. Passé ce délai, la réservation sera annulée, sans restitution des sommes versées et le camping pourra disposer à nouveau de l'emplacement ou l'hébergement. Lors de la signature du contrat, le numéro d'attribution pour un emplacement ou hébergement n'est pas définitif, le camping se réserve la possibilité de tout changement jusqu'au jour de votre arrivée.

# **CONDITIONS DE PAIEMENT** (acompte et solde) :

- 1. Les réservations effectuées plus de 30 jours avant le début du séjour, un acompte de 30% du montant des prestations réservées doit être réglé lors de la réservation par carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), chèque ou virement. Les chèques vacances ne sont pas acceptés pour le règlement de l'acompte.
- 2. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date d'arrivée, le règlement devra se faire en intégralité le jour de la réservation.
- 3. Concernant le solde du séjour, celui-ci devra être réglé 30 jours avant la date d'arrivée pour la location d'emplacement ainsi que les hébergements. Moyen de paiements : Carte bancaire (paiement sécurisé en ligne), chèque, virement, chèque-vacances ainsi que chèque-vacances Connect.
- 4. En cas de non paiement du solde au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée du client, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation et remettre en vente le séjour. Le camping ne pourra fournir aucun remboursement d'acompte versé.

# **TAXE DE SÉJOUR**

La taxe de séjour est collectée pour le compte de la communauté de commune. Elle n'est pas incluse dans les tarifs du camping. Elle s'élève à 0,61 € par nuit et par personne de plus de 18 ans. La taxe de séjour est à acquitter lors de la réservation. Éco-participation : L'éco-participation est collectée pour la préservation de l'environnement et le traitement des déchets. Elle s'élève à 0,40€ par nuit et par personne.

# INFORMATIONS DÉROULEMENT SÉJOUR

Pour tous les clients une caution de 20 € pour le badge de la barrière d'entrée vous sera demandée. Pour les mobil home une caution de 160 € vous sera demandée. Les cautions vous seront restituées après état des lieux (ou retourner par courrier si départ en dehors des heures d'état de lieux). Le forfait ménage n'exclut pas certaines tâches : laver et ranger la vaisselle, vider les ordures ménagères.

### **EMPLACEMENT**

Vous pouvez disposer de l'emplacement à partir de 14h, celui-ci doit être libéré avant 12h le jour de votre départ. En cas de dépassement de l'horaire de départ, la nuit sera facturée.

Les animaux doivent être tenus en laisse et leur carnet de vaccination doit être présenté à la réception (chiens catégorie 1 et 2 interdits).

# **MOBIL-HOME**

Vous pouvez disposer du mobil-home à partir de 15h00 (merci de nous contacter en cas d'arrivée après 19h00) et jusqu'à 10h le jour de votre départ. En hors saison les heures peuvent être différentes en fonction de nos disponibilités (nous contacter). Le solde du séjour est à régler 30 jours avant votre arrivée. Passé ce délai la réservation sera annulée et l'acompte sera conservé par le camping.

# L'ESPACE AQUATIQUE

Accès exclusivement réservé au client séjournant sur le camping et muni d'un bracelet remis lors de votre arrivée. SLIP DE BAIN OBLIGATOIRE! SHORT / CALECON / BERMUDA ET BURKINI INTERDITS. Les enfants de moins de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte. Il est interdit de boire, manger et fumer dans l'enceinte de la piscine.

# **ASSURANCE ANNULATION NEAT CAMPING**

Elle représente 4 % du montant total de votre séjour et doit être prise lors de votre réservation et réglée en intégralité. Passé ce délai il ne sera plus possible de l'ajouter et le camping ne pourra vous fournir aucun remboursement. En cas de sinistre vous devez aviser le camping dans un premier temps et la compagnie d'assurance sous 48 heures en ligne www.https://declare.neat.eu/ campings-independants Les conditions générales de l'assurance annulation à consulter sur notre site internet.

Centre de médiation de la consommation des conciliateurs de justice SAS Médiation Solution 222 chemin de la bergerie 01800 Saint Jean de Niost. Email:contact@sasmediationsolution-conso.fr

Vous autorisez expressément et sans contrepartie le Camping Lou Rouchetou à utiliser sur tout support les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour des besoins publicitaires du camping. Si vous n'êtes pas d'accord merci de le préciser à la réception lors de votre arrivée.

Tous feux ouverts sont strictement interdits par arrêté préfectoral N°2013-073 0002 du 14 mars 2013. Les barbecues à charbon sont interdits sur tous nos emplacements, sont autorisés barbecues à gaz et électriques. La société gestionnaire du camping décline toutes responsabilités en cas de vol, perte, détérioration, incendie, intempérie relevant de responsabilité civile de campeur.

# **BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE**

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de charger vos véhicules électriques sur les emplacements et dans les hébergements (en cas de dommage votre responsabilité sera engagée). Une borne de recharge de véhicules électriques prévue à cet effet se trouve derrière le bloc sanitaire du camping. (payant);

Tout client est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping dans lequel il séjourne et est tenu de respecter les consignes de sécurité affichées dans le camping.

